DÉCLARATION DE CONFORMITÉ UE

PROSOUD/1T09 - N° M24000044

La société ROSTAING 17 avenue Charles de Gaulle 01800 VILLIEU, déclare sous sa seule responsabilité que l'équipement de protection individuelle neuf décrit ci-après :

Gant en croûte de bovin 1.2 mm, doublure gant tricoté en fibres composite et para-aramide, manchette en croûte de bovin.

Est conforme au règlement (UE) 2016/425 du parlement européen et du conseil du 09 mars 2016, ainsi qu'au modèle d'équipement de protection individuelle ayant fait l'objet de l'attestation UE de type N° : 0075/011/162/10/18/2328, normes EN420:2003+A1:2009 , EN388:2016+A1:2018 , EN407:2004 , EN12477:2001+A1:2005

L'examen UE de type module B a été effectué par l'organisme notifié 0075-CTC 4 rue Hermann Frenkel 69367 Lyon cedex 07

L'EPI est soumis à la procédure d'évalutation de la conformité module D sous surveillance de l'organisme notifié :
N°0333
AFNOR Certification
11, rue Francis de Pressensé
93571 LA PLAINE SAINT-DENIS CEDEX 93

Fait à Villieu, le 17 septembre 2024
Responsable Qualité Environnement
G. GURTNER